



Conseil Municipal du 22 Février 2018

RAPPORT DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

SOMMAIRE

- I- Contexte Economique**
- II- Contexte Financier local**
- III- Les Orientations Budgétaires 2018**
- IV- Le Programme d'Investissement pour 2018**
- V- Les Budgets Annexes**

Pour les communes de 3500 habitants et plus (L 2312-1 du code général des collectivités Territoriales (CGCT)), l'examen du budget de ces collectivités doit être précédé d'un débat de l'assemblée délibérante sur les orientations budgétaires dans les deux mois qui précèdent le vote du Budget.

Ce débat a pour objet de préparer l'examen du budget en donnant aux membres de l'organe délibérant, en temps utile, les informations qui leur permettront d'exercer, de façon effective, leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget.

L'article 107 de la loi NOTRE a modifié les articles L2312-1, L3312-1, L5211-36 du CGCT relatifs au débat d'orientation budgétaire(DOB), en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, ces nouvelles mesures imposent au Président de l'exécutif d'une collectivité locale de présenter à son organe délibérant, un rapport sur les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement comme en investissement, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sa structure et la gestion de la dette.

I) LE CONTEXTE ECONOMIQUE

Note de conjoncture INSEE Décembre 2017

Depuis la fin 2016, l'activité française garde une cadence soutenue (+0.5 à 0.6% par trimestre) : la croissance annuelle a donc atteint 2.2% cet été, renouant avec un rythme qui n'avait pas été observé depuis 2011, dans un contexte où l'ensemble de la zone euro connaît une croissance relativement homogène. L'environnement mondial est resté porteur cet été et devrait le rester d'ici l'horizon de la prévision (mi-2018), le climat des affaires demeurant très favorable dans la plupart des enquêtes de conjoncture. La croissance américaine n'a pas faibli ces derniers mois ; le stimulus budgétaire annoncé lors de l'élection présidentielle s'est fait attendre mais il se concrétiserait à partir de 2018. Au Japon, la consommation prendrait peu à peu le relais du commerce extérieur pour soutenir l'activité ; à l'inverse la demande intérieure britannique serait encore pénalisée par la forte reprise de l'inflationniste incertitude sur les modalités du Brexit.

Le commerce mondial serait également tiré par la reprise dans les économies émergentes : la croissance chinoise se maintient à un rythme élevé malgré l'investissement qui tend à la ralentir, notamment dans l'immobilier. Les économies russe, brésilienne et indienne, portées par une inflation relativement faible et le redémarrage de la consommation, se relèvent après deux années de récession, entraînant les importations dans leur sillage. Dans la zone euro, la croissance a de nouveau été très soutenue au troisième trimestre (+0.6% après +0.7%) et le climat des affaires est au plus haut depuis 17 ans : les incertitudes politiques en Europe, avec la crise catalane, la constitution plus laborieuse que prévu d'une majorité de gouvernement en Allemagne ainsi que les élections à venir en Italie, ne semblent pas pour l'instant affecter le moral des entrepreneurs. La politique budgétaire resterait neutre voire accommodante dans les principaux pays de la zone. L'activité, soutenue entre autres par un investissement solide, resterait donc robuste dans l'ensemble de la zone euro d'ici la mi-2018 (+0.6% fin 2017, puis +0.5% par trimestre), alors que certains pays commencent à voir apparaître des tensions dans leurs appareils productifs, en particulier l'Allemagne. La France ne ferait pas exception à ce mouvement d'ensemble : l'économie française poursuivrait sur sa lancée au cours des prochains trimestres (+0.6% fin 2017, +0.5% au début 2018, puis +0.4% au printemps).

La croissance annuelle atteindrait +1.9% en 2017 et l'acquis pour 2018 serait déjà de +1.7% à mi-année. Les chefs d'entreprises français sont résolument optimistes selon les enquêtes de conjoncture : le climat des affaires progresse de manière continue depuis fin 2016 et il a atteint en novembre 2017 son plus haut niveau depuis 2008.

Les différents secteurs sont à l'unisson, qu'il s'agisse de l'industrie (où les perspectives générales d'activité atteignent des niveaux inédits depuis 17 ans), des services marchands (qui continuent à bénéficier, entre autres, du retour des touristes), ou de la construction.

La croissance serait tirée par la vigueur de la demande globale. Les exportations dépendraient certes des à-coups des secteurs aéronautique et naval et le déficit des échanges de produits manufacturés se creuserait encore un peu ; mais, grâce aux produits agricoles et au tourisme, le commerce extérieur cesserait mi-2018 de peser sur la croissance. Du côté de la demande intérieure, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à déclarer des difficultés d'offre et leurs dépenses d'investissements ne faibliraient donc pas.

Les ménages bénéficieraient quant à eux de revenus d'activité dynamiques. La hausse de l'inflation et les effets de calendrier des mesures fiscales brideraient temporairement leur pouvoir d'achat pendant l'hiver, faisant plier leur consommation, mais elle ne romprait pas : les ménages diminueraient leur taux d'épargne en anticipant une amélioration de leur pouvoir d'achat fin 2018. Leurs dépenses d'investissement accéléreraient franchement en 2017, mais ralentiraient un peu mi-2018, en ligne avec la stabilisation des ventes de logements neufs observée ces derniers mois. L'économie française continuerait de générer environ 100 000 emplois marchands par semestre, tandis que l'emploi non marchand se replierait de nouveau avec la

diminution des emplois aidés. L'emploi total progresserait néanmoins plus vite que la population active et le taux de chômage diminuerait un peu, 9.4% à l'horizon de la prévision (soit -0.1% sur un an).

A court terme, ce scénario est susceptible d'être affecté par les incertitudes politiques de part et d'autre de l'atlantique, ainsi que par le comportement de consommation des ménages français face à la flexion temporaire de leur pouvoir d'achat.

II) LE CONTEXTE FINANCIER LOCAL

Extrait du Rapport 2017 de l'observatoire des Finances Locales

Les dépenses des administrations publiques locales (APUL) diminuent de 0,8 % en 2016, après - 0,9 % en 2015. Cette baisse provient essentiellement de la formation brute de capital fixe de 40,3 Md€, qui recule pour la troisième année consécutive (-3,3 %, après -9,7 % en 2015 et - 8,3 % en 2014). Il est classique que, dans les premières années de mandature, les investissements croissent peu voire diminuent ; cependant, les baisses enregistrées en 2014 et 2015 sont plus prononcées que celles observées lors des précédents cycles électoraux, et il faut remonter à la période 1995-1997 pour observer trois années consécutives de baisse de l'investissement local. Parmi les autres dépenses des administrations publiques locales, on peut mentionner le nouveau ralentissement des rémunérations, qui progressent seulement de 0,8 %, après + 1,7 % en 2015.

Dans le bloc communal, les dépenses et les recettes de fonctionnement ont diminué en 2016 ; ces baisses concernent plus spécialement les communes, tandis que dépenses et recettes de fonctionnement augmentent dans les groupements à fiscalité propre. L'épargne brute du bloc communal repart à la baisse, après la hausse de 2015. Contrairement à ce que pouvait laisser attendre le cycle électoral, les investissements ont baissé pour la troisième année consécutive.

Les recettes de fonctionnement du bloc communal devraient être un peu plus dynamiques qu'en 2016. En particulier, les impôts locaux bénéficieront d'une progression plus forte de la Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises et de la taxe d'habitation.

Par ailleurs, la contribution du secteur communal au redressement des finances publiques est réduite de moitié en 2017. Les communes contribuent ainsi à hauteur de 725 M€ et les groupements à fiscalité propre à hauteur de 310 M€. Dans ce contexte, la péréquation au sein du bloc communal est à nouveau renforcée : la dotation de solidarité urbaine augmente de 180 M€, de même que la dotation de solidarité rurale. Concernant la péréquation horizontale, le montant du Fond de solidarité Région Ile de France est abondé de 20 M€ et s'établit à 310 M€ en 2017 ; le montant du Fond national de Péréquation Intercommunal et Communal reste stable à 1,0 Md€.

Conformément aux effets du cycle électoral, les budgets primitifs des communes prévoient une reprise des dépenses d'investissement, après les fortes baisses de 2014 et 2015, et la baisse plus modérée de 2016.

III) ANALYSE RETROSPECTIVE ET LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2018

1) Les Recettes réelles de Fonctionnement

1-1 Le Produit Fiscal attendu

A) La fiscalité directe :

	2015	2016	2017	Prévisions 2018	Prévisions 2019
Taxe d'Habitation	16.99%	16.99%	16.99%	16.99%	16.99%
Taxe Foncière Bâtie	21.42%	21.42%	21.42%	21.42%	21.42%
Taxe foncière Non Bâtie	40.57%	40.57%	40.57%	40.57%	40.57%

On observe une stabilité des taux depuis 2015, malgré le contexte budgétaire.

	2015	2016	2017	Prévisions 2018	Prévisions 2019
Taxe Habitation (TH)	939 207	997 993	969 619	1 012 012	708 409
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)	749 700	758 268	769 192	768 920	769 000
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB)	30 265	30 225	34 444	30 669	30 000
TOTAL	1 719 172	1 786 486	1 773 255	1 811 601	1 507 409

Les bases fiscales évoluent faiblement depuis 2015.

Par conséquent, dans le cadre de la préparation budgétaire 2018, l'estimation de l'évolution reste faible

B) La fiscalité locale indirecte :

- *Taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux*

En 2016, la commune a encaissé 127 765.35 €.

En 2017, la commune a perçu 136 797.46€

Pour 2018, la Préfecture ne nous a pas à ce jour transmis la notification. Nous espérons voir le montant de cette taxe augmenter.

- ***La Taxe Locale sur la consommation finale d'électricité***

Cette taxe est reversée aux communes par des Fournisseurs d'électricité.
La Commune de Villeneuve de la Raho perçoit cette taxe trimestriellement.

Actuellement les fournisseurs qui nous reversent cette taxe sont :

- EDF
- GDF SUEZ
- DIRECT ENERGIE
- LAMPIRIS
- ENERCOOP
- ENERGEM

En 2015, nous avons perçu 96 134.10€

En 2016, nous avons perçu 101 540.55€

En 2017, nous avons encaissé 101 466.98€

Pour 2018, nous prévoyons une enveloppe identique à celle de 2017.

C) La Fiscalité reversée par Perpignan Méditerranée Métropole

- ***L'Attribution de Compensation***

L'attribution de compensation a pour objectif de garantir aux communes la stricte neutralité financière lors de leur entrée dans un groupement à cotisation foncière des entreprises (CFE). Le dispositif prévu par la loi consiste à reverser aux communes leurs dernières ressources de cotisations foncières des entreprises diminuées des charges transférées.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Communauté d'Agglomération (PMCA) s'est transformée en Communauté Urbaine. De ce fait, de nouvelles compétences ont été transférées notamment la voirie. La Communauté Urbaine prend aussi à sa charge depuis le transfert le contingent SDIS.

Cette nouvelle compétence transférée, ainsi que la dépense du SDIS, ont un gros impact sur le calcul et le montant de l'AC que PMM reverse à la commune.

- Montant AC 2015 : 337 889 €
- Montant AC 2016 : 22 271 € Voté par la CLECT de PMM du 05/12/2016
- Montant AC 2017 : 17089 € Voté par la CLECT de PMM du 15/12/2017
- Montant AC 2018 : -2039 € Voté par la CLECT de PMM du 15/12/2017

- ***La Dotation de Solidarité Communautaire***

- Montant 2016 : 12 856€
- Montant 2017 : 9 592€
- Prévision 2018 : nous espérons avoir la même somme.

- ***Le FPIC : Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales***

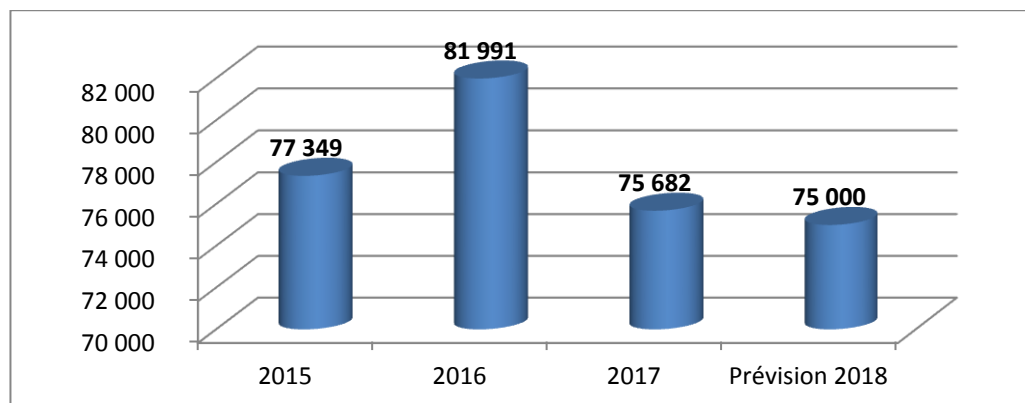
Ce fonds a été mis en place en 2012.

Il constitue donc une ressource pour le secteur communal.

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Ce fonds encaissé dans sa globalité par la Communauté Urbaine sera ensuite reversé aux communes membres.

Voici l'évolution du FPIC pour la commune de villeneuve de la raho :



1-2 Les dotations de l'Etat

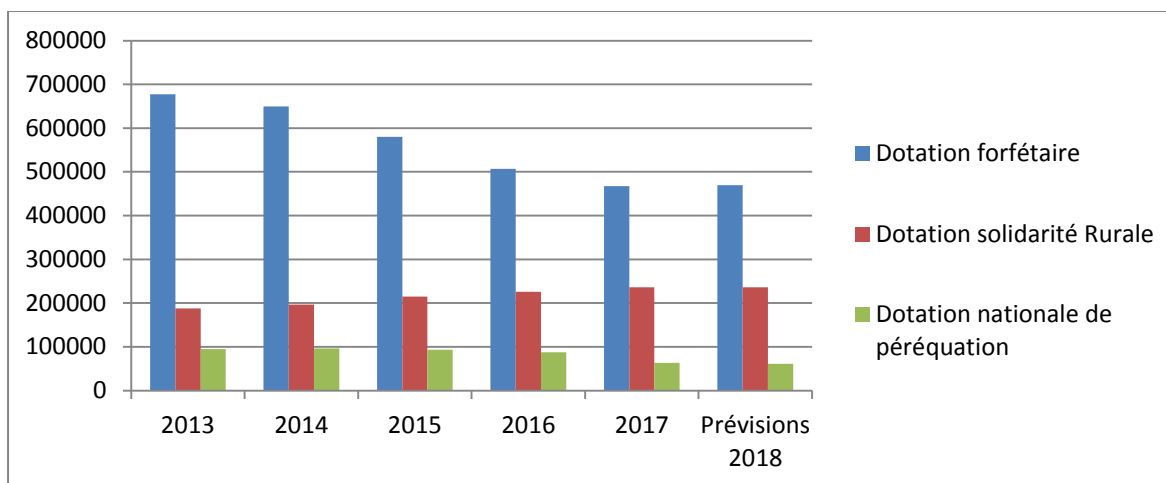
A) Dotation globale de Fonctionnement (DGF)

Cette dotation est composée de 3 types de dotation dont la principale est la dotation forfaitaire.

	2013	2014	2015	2016	2017	Prévisions 2018
Dotation Forfaitaire	677 806	649 524	580 389	506 970	467 651	469 862
Dotation de Solidarité Rurale	188 118	196 674	215 258	226 302	236 015	236 015
Dotation Nationale de Péréquation	95 079	96 320	93 287	88 012	63 191	61 000
TOTAL DES DOTATIONS	961 003	942 518	888 934	821 284	766 857	769 068

- 18 485 - 53 584 - 67 650 -54 427

- 194 146



B) Allocations compensatrices de l'Etat :

Certains contribuables jouissent de dégrèvements fiscaux, suite à différents critères d'aides sociales, par exemple les revenus modestes de certains contribuables. Afin que la commune ne soit pas pénalisée par ces aides gouvernementales, l'Etat reverse ce que l'on appelle les allocations compensatrices. Elles sont variables tant à la hausse qu'à la baisse en fonction des dégrèvements accordés aux contribuables villeneuvois.

IMPOTS LOCAUX : Allocations Compensatrices

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taxe Habitation (TH)	54 423	53 627	56 814	59 733	57 283	60 206	71 394	57 763	81 699
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)	10 542	9 714	11 098	8 657	8 249	7 430	7 790	5 996	2549
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB)	6 469	6 503	6 513	6 509	6 522	6 299	5 741	5 209	4830
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	1 505	1 369	1 268	1 060	887	698	461	391	122
TOTAL	71 434	69 844	74 425	74 899	72 054	73 935	84 925	68 968	89 200

1-3 Les autres recettes réelles de fonctionnement

Pour la commune de Villeneuve de la Raho, les autres recettes réelles ne représentent qu'une faible part des ressources de la commune.

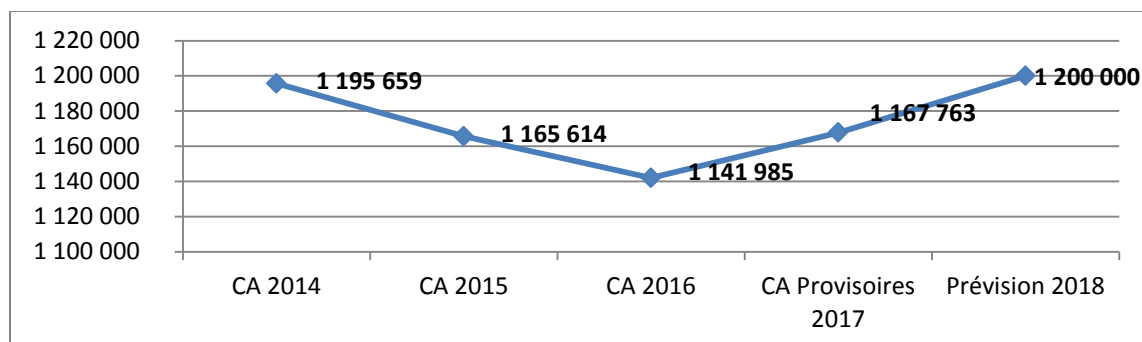
Elles se composent des :

- Revenus des immeubles locatifs : Bail d'habitation et Commercial.
- Revenus issus des Régie de recettes dont les plus importantes sont : Cantine Scolaire, Service Jeunesse, Location des salles communales....

Pour 2018, elles devraient rester stables.

2) Les Dépenses réelles de Fonctionnement

2-1 Charges à caractère général (chapitre 011) : (Eau, électricité, téléphonie, carburant, petites fournitures, entretien et réparations de bâtiments, Transports et Activités des services dédiés à la jeunesse, etc...)



2-2 Charges de personnel

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Prévision 2018
Masse Salariale	2 071 923	2 068 397	2 215 902	2 284 252	2 300 000

L'augmentation des charges de personnel pour 2018 est liée à différents facteurs :

- ✓ Nouveau régime indemnitaire : RIFSEEP
- ✓ Augmentation des Caisses de retraite IRCANTEC + CNRACL
- ✓ Augmentation du SMIC
- ✓ Avancement de grades + changements d'échelons
- ✓ Stagiariation et Titularisations d'agents
- ✓ Nouvelle cotisation AGFF/ARCCO supplémentaire

A titre d'information, l'évolution des effectifs de 2012 à 2018 est la suivante :

- 2012 : 64 agents
- 2013 : 64 agents
- 2014 : 70 agents
- 2015 : 70 agents
- 2016 : 68 agents
- 2017 : 68 agents
- 2018 : 67 agents

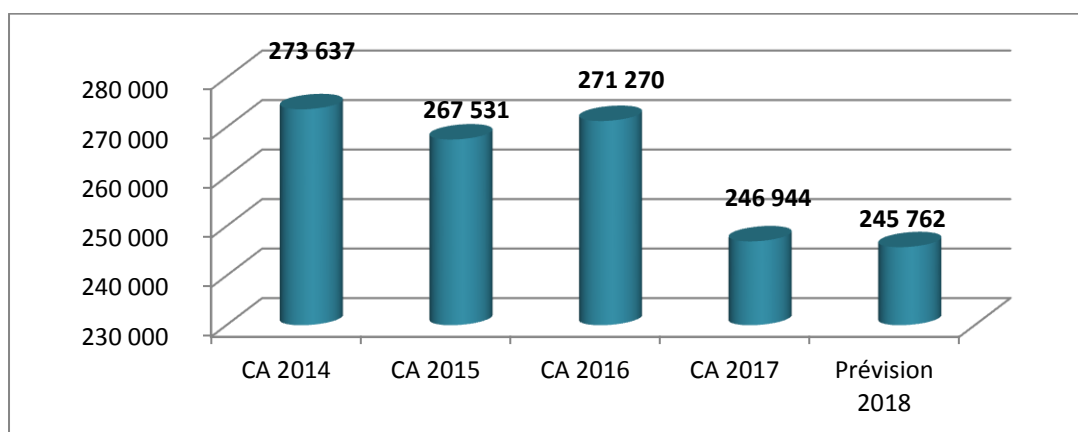
2-3 Participations et Subventions Obligatoires

	CA 2016	CA 2017	Prévision 2018
Participations et subventions	27 616	25 173	25 000

Les participations obligatoires sont les suivantes :

- AMF.
- EID : démoustication
- CCAS
- Subventions aux associations

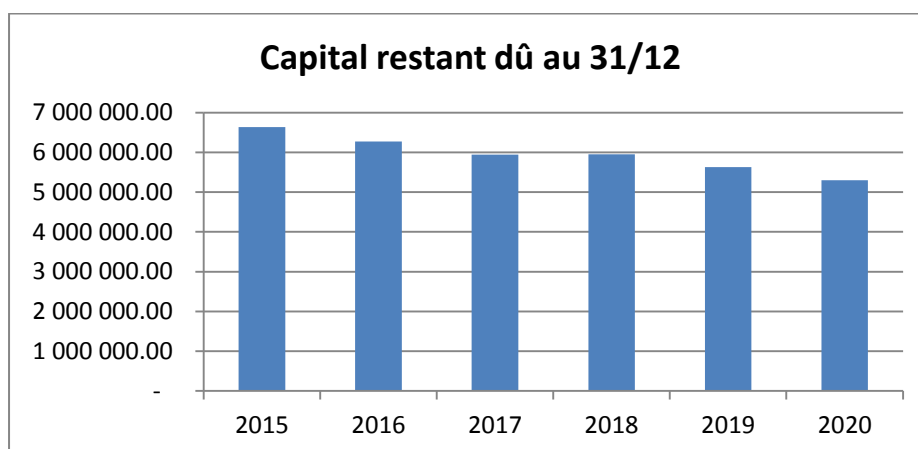
2-4 Charges Financières (remboursement des intérêts des emprunts contractés)



3) L'Endettement Pluriannuel

A ce jour, la commune possède 12 emprunts en-cours de remboursement.

3-1 *L'En-cours de la dette en capital restant dû*

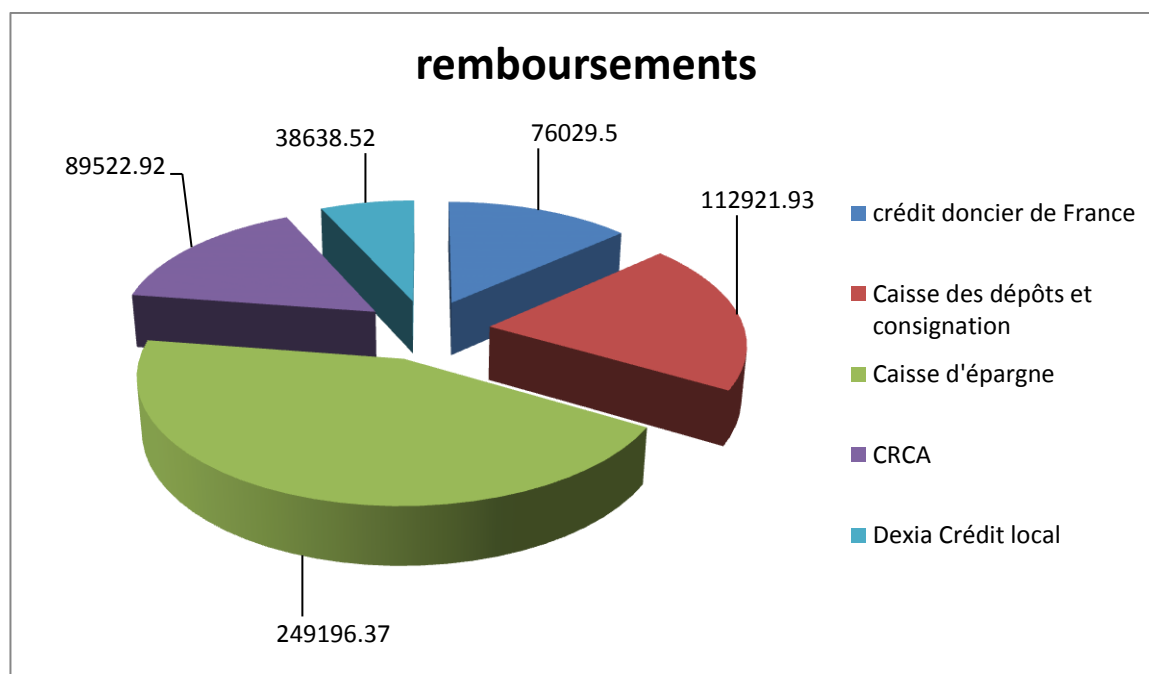


3-2 *Le remboursement de la dette pour 2018 : Capital et Intérêts*

En 2017, la Commune a remboursé en capital + intérêts : 586 037.70€

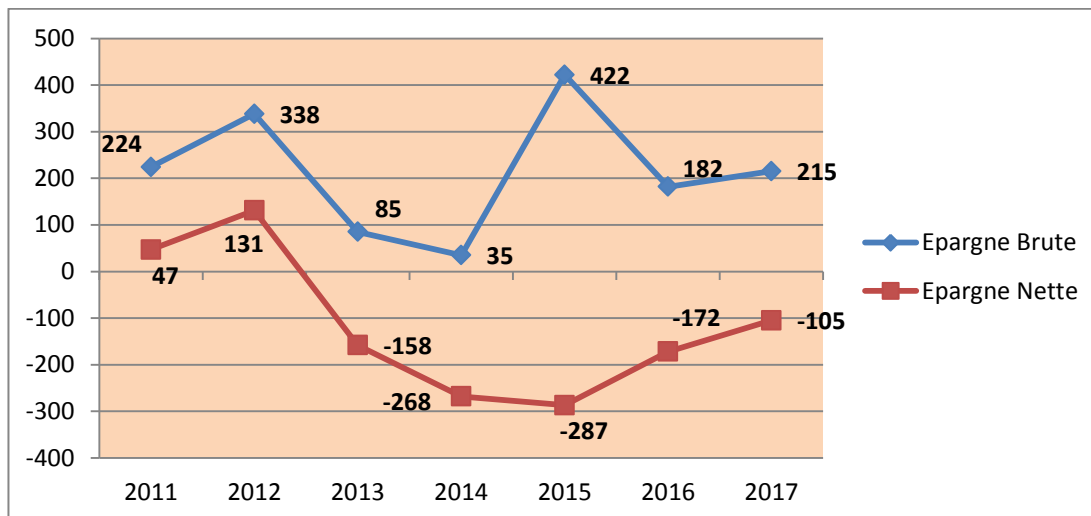
En 2018, l'annuité de la dette s'élèvera à 566 308.70€

Vous trouverez ci-dessous la répartition des annuités par prêteurs pour 2018 :



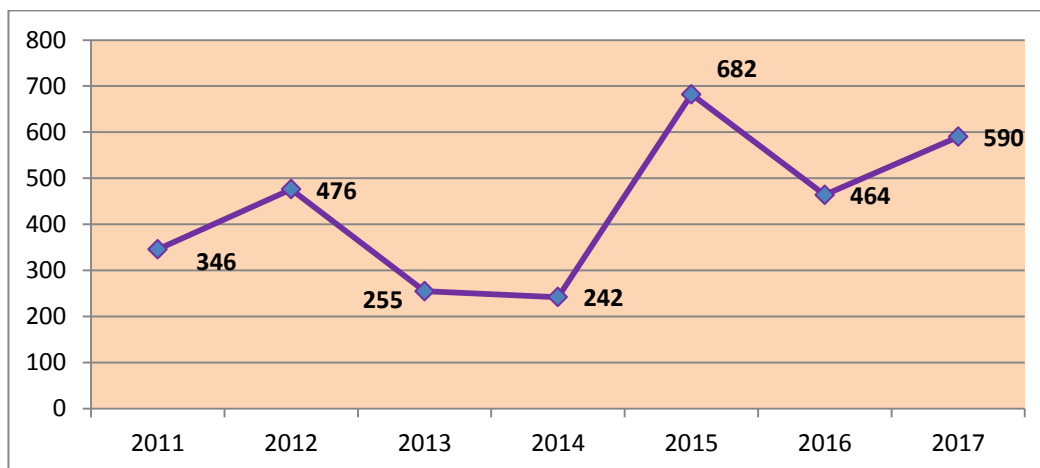
4) Les grands équilibres budgétaires et financiers

4-1 *Epargne Nette et Epargne Brute (en milliers d'euros)*



- Epargne Brute : Recette de fonctionnement – dépenses de fonctionnement.
- Epargne Nette : Epargne brute – remboursement de l'annuité en capital de l'emprunt.

4-2 *Capacité d'autofinancement (en milliers d'euros)*



CAF Brute : Produits de fonctionnement réels – charges de fonctionnement réelles.

IV) LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT POUR 2017

1) Investissement : Dépenses

1-1 *Ratios des dépenses d'équipement des années antérieures*

Chiffres Clés / Année	En millier d'€	€ / Habitant	Moyenne de la strate en €/Habitant
2016	320	82	268
2015	2137	546	259
2014	868	223	308
2013	1856	481	375
2012	1767	460	341
2011	1286	337	314
2010	1558	405	293

Selon le Compte Administratif 2017 provisoire, les dépenses d'équipement réalisées : 504 964.36€

1-2 *Transfert de la compétence voirie à Perpignan Méditerranée Métropole*

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Communauté d'Agglomération s'est transformée en Communauté Urbaine (PMM). De ce fait, de nouvelles compétences ont été transférées notamment la voirie.

Le Conseil Municipal a voté une convention de gestion le 21 Décembre 2015 actant ces modifications.

Les travaux de voirie prévus pour la commune sont les suivants :

<i>Nature des travaux</i>	<i>Réalisés 2016</i>	<i>Réalisés 2017</i>	<i>Prévision 2018</i>	<i>Prévision 2019</i>
Place Jean Payra	0	0	52 608.00	0
Aménagement route de bages	257 274.51		0	0
Candélabres, mobilier urbain et voirie	0	2 466.91	5 000.00	5 000.00
Bordereau de voirie-marché à bon de commande	55 197.22	32 107.97	80 000.00	80 000.00
Voirie rue des mimosas, des rosiers, des lilas, des pervenches	0	0	84 747.00	0
Parking Impasse Rubirola	26 886.00	0	0	0
Giratoire Rives du lac	0	0	150 000.00	150 000.00
Giratoire lotissement Le Canigou (route de Montescot)	15 974.06	522 604.33	178 534.70	0
Route accès lotissement Canigou/Salle polyvalente	0	0	10 000	322 400.00
Amélioration des réseaux : diagnostics et géo détection EP	24 750.00	24 750.00	0	0
Rue du souvenir	1 908.00	0	0	0
Réfection enrobé impasse de l'aire	0	10 036.80	0	
Total	381 989.79	591 966.01	568 889.70	557 400.00

1-3 Liste des Programmes et Travaux en régie

- **Travaux en régie :**

- Eclairage Led Mairie et Annexes.
- Rénovation salle des mariages.
- Création faux plafond Salle Rouzeau.
- Réaménagement bureau de la poste pour le service de la Police Municipale.

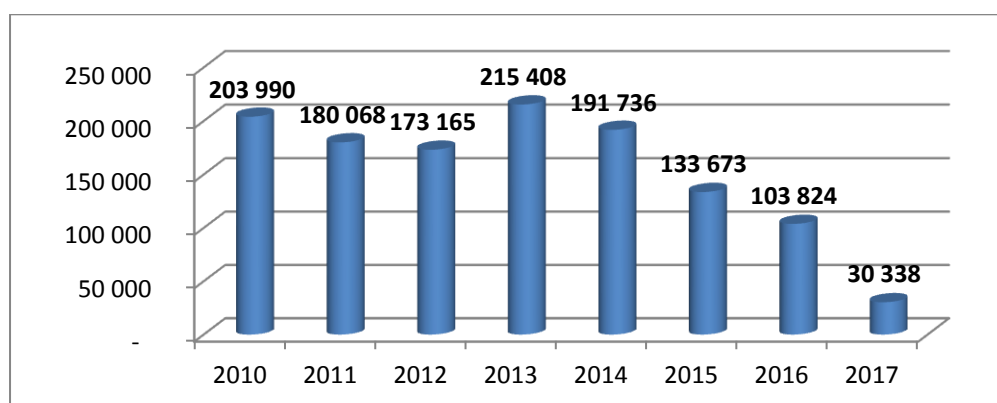
Pour 2018, les dépenses d'Investissement prévues sont les suivantes :

- ✓ Extension cantine (706 800€)
- ✓ Accessibilité des établissements recevant du public Année 3 : Bibliothèque, Eglise, Chapelle, salle Jimenez et salle Montade (50 701.36 €)
- ✓ TBI Ecole primaire (3070.21€)
- ✓ Création d'un court de tennis couvert (202 676.64 €)
- ✓ Extension du système de vidéo protection (21 919.23 €)
- ✓ Acquisition maison Impasse Rubirola (130 000€)
- ✓

2) Investissement : Recettes

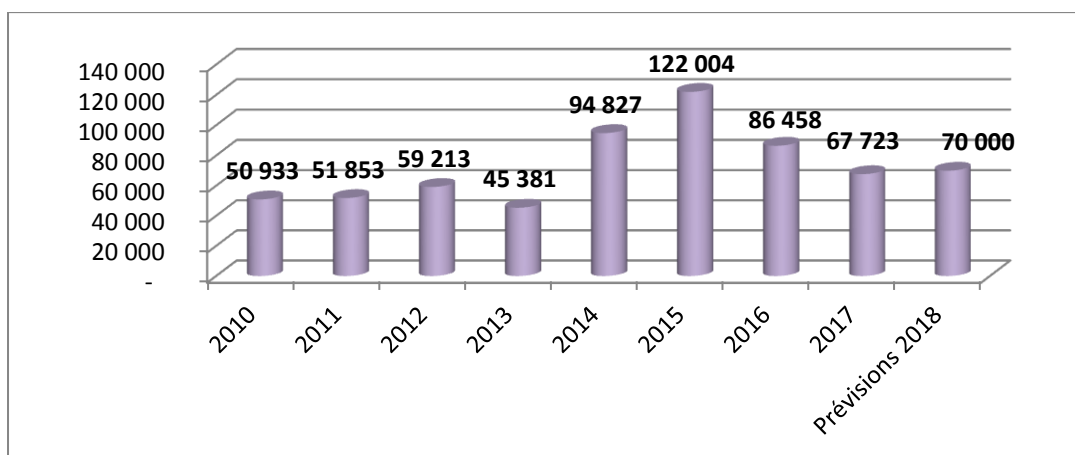
2-1 Les Ressources Propres

- **FCTVA**



Pour 2017, la baisse du FCTVA s'explique en partie par la réalisation des investissements dans le cadre de la compétence voirie.

- **Taxe d'Aménagement (T.A.)**



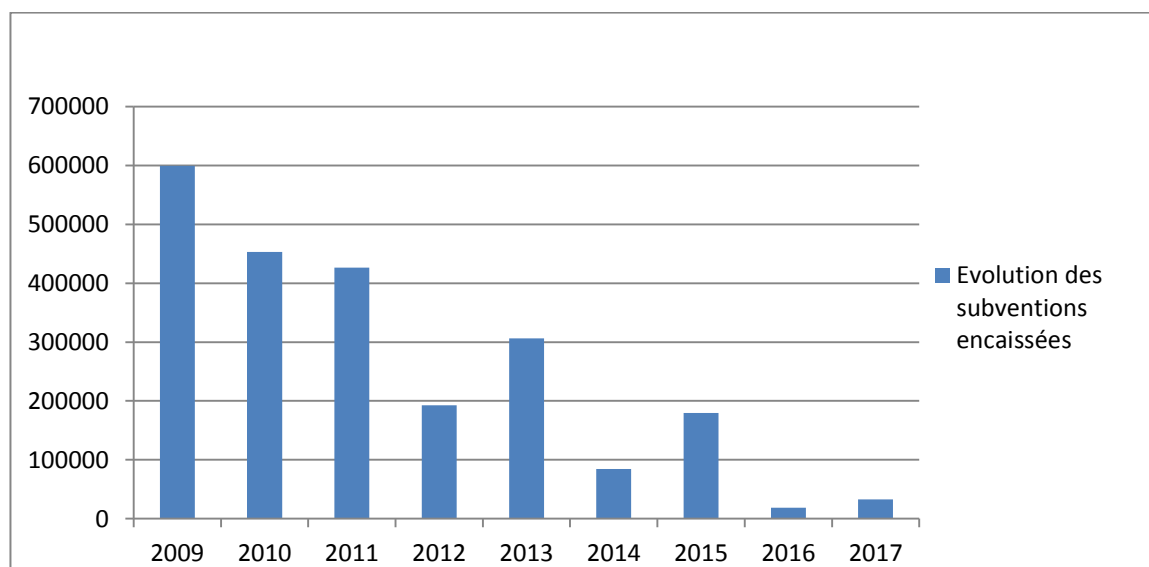
Mise en place du dispositif suivant pour la taxe d'aménagement en 2018.

Le montant de la taxe d'aménagement sera affecté de la manière suivante :

- Une part fixe pour PMM correspondant à une moyenne sur 10 ans soit 61 306 €.
- Une part dynamique répartie pour 20% pour PMM soit 17 500 € et 80% pour la Commune soit 70 000€.

- **Subventions**

Evolution des subventions encaissées



- DETR : Dotation d'équipement des territoires ruraux.
- AIT : Aide à l'investissement territorial.
- TDIL : Travaux divers d'intérêt local.

- **Les Cessions**

En 2018, il est à prévoir :

- Vente d'une parcelle à la SCI CARLMAX : 118 712 €
- Vente d'une parcelle à Monsieur VERGARA : 20 000 €

V) LES BUDGETS ANNEXES

La commune dispose de deux budgets annexes :

1) BUDGET CCAS

Ce budget nécessite une subvention d'équilibre en provenance du budget principal soit 4 400 €.

Le montant du budget primitif 2018 est évalué à 12 515.73€.

2) BUDGET CAMPING

Ce Budget ne nécessite pas une subvention du budget principal.

Le montant prévu au budget primitif 2018 en dépense de fonctionnement est de 269 898.00 € et en dépenses d'investissement 386 713.48€.

Il est prévu en section d'investissement la réalisation d'un sanitaire supplémentaire pour un montant de 137 000€ HT.

